BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 192

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SALON-DE-PROVENCE

Ventes et cessions

324 283 647 RCS Salon-de-Provence.
AZUR INDUSTRIES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 460000.00 EUR.
Adresse : Zone Industrielle Portuaire la Feuillane, 13270 Fos-sur-Mer.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PROJET DE FUSION ENTRE : AZUR INDUSTRIES Société par actions simplifiée Au capital de 460.000 € Siège social : Zone industrielle Portuaire La Feuillane – 13270 FOS-SUR-MER R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 324.283.647 ET SCI CORAIL Société civile immobilière Au capital de 1.143,37 € Siège social : Zone Industrielle la Feuillane – Lotissement 90 – 13270 FOS-SUR-MER R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 411.673.197 1 – Fusion par voie d'absorption par la société AZUR INDUSTRIES de la société SCI CORAIL. 2 – Evaluation de l'actif et du passif de la société SCI CORAIL dont la transmission à la société AZUR INDSTRIES est prévue : -Actif : 1.720.918 € -Passif : 1.308.528 € -Actif net apporté : 412.390 € 3 – Montant de l'augmentation de capital de la société AZUR INDUSTRIES au titre de l'absorption de la société SCI CORAIL : 2.760 €. 4 – Rapport d'échange des droits sociaux : 4.1 –SAS AZUR INDUSTRIES : La valeur nominale unitaire des 4.000 actions composant le capital social de la société AZUR INDUSTRIES est de 115 €. La valeur réelle unitaire des 4.000 actions composant le capital social de la société AZUR INDUSTRIES est de 2.000 €. 4.2 –SAS AZUR INDUSTRIES: La valeur nominale unitaire des 75 parts sociales composant le capital social de la société SCI CORAIL est de 15,24 €. La valeur réelle unitaire des 75 parts sociales composant le capital social de la société SCI CORAIL est de 49.407,53 €. En conséquence, le rapport d'échange des droits sociaux est fixé, d'un commun accord entre les parties, à 1 part sociale de la société SCI CORAIL (société absorbée) pour 24,70 actions de la société AZUR INDUSTRIES (société absorbante). 5 – Montant prévu de la prime de fusion : 409.630 €. 6 – Le projet de fusion a été établi en date du 21 septembre 2020 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SALON-DE-PROVENCE le 5 octobre 2020 au nom des deux sociétés. AZUR INDUSTRIES Le Président La société GROUPAZUR SCI CORAIL Le Gérant Philip GRATTAROLA Pour avis..